



De *multum* à *beaucoup* : entre adverbe et déterminant nominal

Anne Carlier

Pour citer cet article

Carlier Anne (2010). De *multum* à *beaucoup* : entre adverbe et déterminant nominal. Dans Tovina Lucia M. éd. *Déterminants en diachronie et synchronie*. Paris : Projet ELICO Publications, p. 31-54.

<http://elico.linguist.univ-paris-diderot.fr/livre-elico.html>

DE *MULTUM* A *BEAUCOUP* : ENTRE ADVERBE ET DETERMINANT NOMINAL¹

Anne Carlier
Université de Lille / Nord de France, Valenciennes
CNRS UMR 8094 - LaTTiCe – ENS, Paris

Anne.Carlier@univ-valenciennes.fr

Résumé

La question de la catégorisation morphosyntaxique de *beaucoup* a fait couler beaucoup d'encre. *Beaucoup* a été analysé comme adverbe, comme déterminant-adverbe ou comme expression catégoriellement sous-spécifiée. La présente étude reprend la question dans une perspective diachronique en mettant en évidence deux parallélismes entre *multum* en latin classique et *beaucoup* tel qu'il se grammaticalise en moyen français : (i) ils peuvent avoir dans leur portée un nom ou un verbe, mais non un adjectif ou un adverbe ; (ii) ils se rapportent à l'objet direct (exprimé en latin par l'accusatif non régi par une préposition) ou au sujet (prenant en latin le cas du nominatif) de certains verbes et ne sont pas attestés dans d'autres positions syntaxiques. Ces parallélismes sont expliqués à partir de l'origine nominale de *multum* et *beaucoup*. En tant que formes nominales, *multum* et *beaucoup* sont utilisés pour quantifier l'argument interne du verbe et peuvent être accompagnés dans cet emploi d'un génitif ou d'un complément en *de*. En quantifiant l'argument interne du verbe, ils quantifient le procès verbal en tant que tel et ils peuvent ainsi devenir adverbes à part entière sans être associés à une position argumentale. Ce n'est que dans un stade ultérieur qu'ils peuvent quantifier un syntagme nominal qui n'est plus intégré dans le prédicat verbal et qu'ils deviennent ainsi déterminants nominaux à part entière. Ils maintiennent pourtant leur statut hybride, entre adverbe et déterminant nominal, quand ils sont associés à l'argument interne du verbe.

L'éclairage diachronique qu'apporte cette étude permet de mieux comprendre le fonctionnement de *beaucoup* en français moderne : (i) sur le plan distributionnel, il permet de comprendre pourquoi *beaucoup* en tant qu'adverbe se rapporte à un verbe, mais non à un adjectif ou un adverbe ; (ii) il apporte des précisions sur la catégorisation morphosyntaxique de *beaucoup* dans ses différents emplois en français moderne et rend compte des différences syntaxiques par rapport à des déterminants quantifiants comme *plusieurs* ; (iii) du point de vue sémantique, il permet enfin de comprendre dans quels contextes *beaucoup* se comporte comme un quantifieur ordinaire, pouvant entrer dans des relations de portée.

La présente étude propose une réflexion sur la catégorisation morphosyntaxique de *beaucoup de* dans son emploi exemplifié par (1a) et (1b) par le biais de l'éclairage de la diachronie :

- (1) a. Il a mangé *beaucoup de* pain.
b. Il a lu *beaucoup de* livres.

¹ Ma recherche sur la quantification a été conduite dans sa phase initiale en collaboration avec L. Melis (cf. Carlier & Melis 2005, Carlier & Melis 2006). Elle a fait l'objet de plusieurs présentations, à Paris, à Lyon, à Strasbourg, à Valenciennes et à Anvers. Merci à mes auditeurs à ces diverses occasions de leurs suggestions et commentaires critiques, qui m'ont permis d'avancer dans ma réflexion. Je suis particulièrement reconnaissante à Chr. Marchello-Nizia : mon étude a pu s'appuyer sur ses travaux consacrés à *moult* et a pu tirer profit de ses commentaires avisés. Le texte a par ailleurs bénéficié des observations judicieuses de Lucia Tovena et de mes relecteurs anonymes, que je remercie également. Au moment de terminer le manuscrit, je prends connaissance de l'étude de Doetjes (2008), consacrée aux contraintes distributionnelles des marqueurs de degré en français, en anglais et en néerlandais. Il n'a malheureusement plus été possible d'intégrer ses acquis dans la présente étude.

Beaucoup appartient, avec *peu*, *assez*, *trop*, *tant* / *tellement*, *plus*, *moins*, ... au paradigme des marqueurs pouvant quantifier extensionnellement (1) ou mesurer le degré d'intensité (2) (Doetjes 1997, Abeillé & Godard 2003, Abeillé *et al.* 2004).

- (2) a. Il aime *beaucoup* cet auteur.
b. Il éprouve *beaucoup* de respect pour son père.

Les études récentes qui y sont consacrées insistent sur la flexibilité catégorielle de ces expressions quantifiantes. En effet, comme l'illustrent les exemples sous (3), *beaucoup* peut fonctionner comme adverbe (3a), il peut jouer un rôle dans la détermination nominale (3b/3c) et il peut même faire office de pronom (3d). Il peut enfin intensifier également un autre quantifieur (3e-f).

- (3) a. Marie a *beaucoup* dansé.
b. Marie a lu *beaucoup de* livres.
c. *Beaucoup de* filles ont dansé.
d. *Beaucoup* ont participé à cette manifestation.
e. Marie a lu *beaucoup* (plus / moins / trop / trop peu) de livres.
f. Marie a *beaucoup* (plus / moins / trop / trop peu / mieux) dansé.

Comment faut-il conceptualiser cette flexibilité dans la catégorisation grammaticale ? Nous présenterons d'abord différentes analyses proposées pour le paradigme de ces expressions quantifiantes (§ 1) pour reprendre ensuite la question de la catégorisation morphosyntaxique sous un angle diachronique en nous consacrant spécifiquement à *beaucoup (de)* et ses prédécesseurs *multus* / *mult* / *moult* en latin (§ 2), en très ancien français (§ 3), en ancien français (§ 4) et en moyen français (§ 5). Nous dégagerons enfin des parallélismes entre *multum* en latin et *beaucoup* en moyen français en suggérant d'autres pistes de recherche à explorer (§ 6).

1 La catégorisation morphosyntaxique de *beaucoup* en français moderne : trois hypothèses

Relativement à la catégorisation morphosyntaxique de *beaucoup*, *peu*, *trop*, *assez*, *tant*, ..., plusieurs possibilités ont été explorées. En premier lieu, ces expressions quantifiantes ont été décrites comme catégoriellement sous-spécifiées (§ 1.1). En second lieu, il a été proposé de les considérer comme étant fondamentalement des adverbes (§ 1.2). Une troisième hypothèse consiste à analyser ces expressions quantifiantes comme catégoriellement ambivalentes, se rangeant dans la catégorie des adverbes et dans celle des déterminants nominaux (§ 1.3).

1.1 L'hypothèse de la sous-détermination catégorielle

L'hypothèse de la sous-détermination catégorielle a été défendue par Doetjes (1997). Se basant sur une comparaison avec *souvent* (4) et avec *plusieurs* (5), Doetjes observe que *beaucoup* a pour propriété spécifique de ne pas imposer de restriction catégorielle et peut se rapporter tant à un SN qu'à un SV.

- (4) a. Les linguistes ont *beaucoup* dansé la salsa.
b. *Beaucoup* de linguistes ont dansé la salsa.

- (5) a. Les linguistes ont **souvent** dansé la salsa.
b. ***Souvent** (de) linguistes ont dansé la salsa.
- (6) a. *Les linguistes ont **plusieurs** dansé la salsa.
b. **Plusieurs** linguistes ont dansé la salsa. (Doetjes 1997 : 1-2)

A ce titre, *beaucoup* est analysé par Doetjes comme ayant le statut syntaxique d'adjectif. La seule contrainte qu'exerce *beaucoup*, tout comme les autres quantifieurs tels que *peu*, *assez*, *trop*, *(au)tant* etc., est de nature sémantique : l'interprétation de ces expressions quantifiantes fait intervenir une échelle ouverte, d'où leur incompatibilité avec les prédicats non gradables (7) et avec les prédicats impliquant une échelle fermée (8) (Doetjes 1997 ; Kennedy & McNally 2005) :

- (7) a. *Elle est **peu** enceinte / morte.
b. *Une carte **trop / assez** géologique.
- (8) a. La bouteille est **à moitié / complètement / *peu** vide.
b. Cette image est **partiellement / complètement / *peu** invisible.

Cette hypothèse a pour avantage de rendre compte de la grande souplesse d'emploi des expressions comme *beaucoup*. Elle ne permet néanmoins pas de comprendre ce qui pose des limites à cette souplesse. Ainsi, étant donné que tous les quantifieurs de degré peuvent s'adjoindre à n'importe quel syntagme, sans restriction catégorielle aucune, pourquoi la position adnominale est-elle plus naturelle pour *beaucoup* que pour *assez* dans l'exemple (9) ?

- (9) a. **Beaucoup** de filles ont dansé.
b. ??**Assez** de filles ont dansé².

Un second problème concerne la présence de *de* quand le quantifieur est en position adnominale. Pour en rendre compte, Doetjes (1997 : 157) invoque la comparaison avec l'anglais :

- (10) a. Jean a lu **peu / beaucoup** de livres.
b. John read **a lot** of books.

L'expression quantifiante anglaise *a lot of* doit être analysée selon Doetjes comme une construction à classificateur. Dans le cadre de la grammaire générative, où tout groupe nominal doit être doté d'un cas, c'est le classificateur nominal qui se voit attribué le cas de l'accusatif, laissant ainsi le SN *books* dépourvu de cas. L'insertion de la préposition *of* offre une solution permettant de satisfaire à la contrainte de pourvoir le SN *books* d'un cas (Chomsky 1981). Selon Doetjes (1997 : 158) et Battye (1991 : 32), l'apparition de *de* auprès de *beaucoup*, *peu*, etc. quand ils sont en position adnominale doit être expliquée selon les mêmes lignes : étant donné que le quantifieur utilise le cas du syntagme nominal assigné par le verbe, l'emploi de *de* est nécessaire afin de conférer un cas au SN *livres*. On fera toutefois remarquer que l'analyse des quantifieurs de degré en tant que classificateurs nominaux devant recevoir un cas n'est pas compatible avec leur statut syntaxique d'adjectif, car les adjectifs ne reçoivent jamais de cas du verbe.

² Ce jugement du caractère peu naturel de *assez* en tant que déterminant nominal introduisant le sujet préverbal est appuyé empiriquement à partir d'un sondage dans *Frantext* : en comparaison avec la fréquence de *beaucoup* dans ce même contexte d'emploi, celle de *assez* s'élève à 1 %.

1.2 L'analyse comme adverbe

La catégorie morphosyntaxique de l'adverbe est hétérogène, en partie parce qu'elle a servi de fourre-tout dans la tradition grammaticale. Dans ce contexte, il n'est pas sûr que le rajout des expressions quantifiantes comme *beaucoup* dans cette catégorie soit judicieux, car leur statut adverbial n'est certainement pas incontestable dans tous leurs emplois. Attirons l'attention sur deux cas précis :

- des expressions quantifiantes comme *beaucoup* peuvent occuper seules la position de sujet préverbal, qui est une position typiquement nominale :

(11) *Beaucoup* ont participé à la manifestation.

- elles peuvent tenir lieu de syntagme nominal régi par une préposition :

(12) Pour *beaucoup*, le vocabulaire et la syntaxe qu'ils utilisent en famille n'ont rien à voir avec le vocabulaire en usage à l'école. (F. Dolto, *La cause des enfants*)

Ces emplois pronominaux s'expliquent difficilement à partir d'une catégorisation comme adverbe, mais découlent au contraire naturellement d'une catégorisation comme déterminant nominal, car il n'est pas exceptionnel qu'un déterminant ait un emploi parallèle comme pronom.

1.3 L'opposition adverbe versus déterminant nominal

L'hypothèse d'une double catégorisation morphosyntaxique, comme adverbe et comme déterminant nominal, a été soutenue notamment par Gross (1977), par Milner (1978a) et par plusieurs grammaires descriptives. La distinction entre l'emploi adverbial et l'emploi comme déterminant nominal est toutefois compliquée par l'existence d'une structure intermédiaire, illustrée par (13b), laquelle est connue sous le nom de quantification à distance.

- (13) a. Il a lu *beaucoup* de livres.
b. Il a *beaucoup* lu de livres.

Cette structure a été repérée par Milner (1978a-b), qui en propose une analyse pouvant être formalisée par la règle dérivationnelle suivante :

(14) $V_{[SN Q de N']} \rightarrow Q_i V_{[SN \emptyset_i de N']}$

Selon cette analyse, la quantification à distance résulterait d'une extraction du quantifieur à partir de sa position adnominale et son déplacement entre l'auxiliaire et le participe. Milner (1978b) avance notamment comme argument que les seuls adverbes pouvant quantifier à distance sont ceux qui peuvent se trouver en position adnominale, comme l'illustre (15).

- (15) a. J'ai *énormément* / *abondamment* lu.
b. J'ai *énormément* / **abondamment* lu de livres.
c. J'ai lu *énormément* / **abondamment* de livres. (Milner 1978b)

Selon l'hypothèse de Milner (1978a-b), la quantification à distance est donc une quantification portant sur le SN « de N' ».

L'hypothèse de Milner a été réexaminée par Obenauer (1983) et par Doetjes (1997). Ils mettent en évidence tous deux que la portée du quantifieur en position adverbale dans la structure quantifiante exemplifiée par (13b) ne se réduit pas au SN « de N' » mais inclut aussi

le verbe. Plutôt que d'une quantification nominale à distance, il s'agit donc d'une quantification du prédicat verbal, incluant l'objet direct. Cette structure quantifiante ayant des rapports avec le verbe et avec l'objet nominal pourrait ainsi être le chaînon manquant entre l'emploi comme adverbe et celui comme déterminant nominal permettant de retracer les rapports entre les deux fonctionnements. Or, la structure « Q V de N' », étant devenue marginale en français moderne, était beaucoup plus vivante dans les étapes antérieures de la langue française (Buridant 2000, Marchello-Nizia 2000, 2006, Carlier & Melis 2005)³.

Ces faits semblent suggérer que l'emploi comme déterminant et l'emploi comme adverbe des expressions comme *moult* / *beaucoup*, *peu*, *assez*, *trop*, ... se sont dissociés progressivement au cours de l'histoire. La perspective diachronique peut ainsi nous éclairer sur le problème de la catégorisation morphosyntaxique de ces expressions en français moderne. C'est sous cet angle que nous examinerons *beaucoup* et ses antécédents *multus* / *multum* en latin et *m(o)ult* en français médiéval.

2 *Multus* / *multum* en latin classique

Le quantifieur *multus* se présente en latin classique comme une forme fléchie s'accordant en genre, en nombre et en cas avec le substantif auquel il se rapporte. Le latin n'a pas de frontière nette entre déterminant et adjectif : comme le montrent les exemples suivants cités par Menge (2000 : § 263), *multus* est attesté coordonné à un adjectif (16) ou sans conjonction de coordination, à la manière d'un déterminant (17).

(16) *Multi ac summi viri* (Cicéron, *Catil.* 1 : 10)
'des hommes nombreux et importants'

(17) *Multi docti homines* (Cicéron, *Fam.* 9,6,5)
'beaucoup d'hommes savants'

Par ailleurs, *multus* s'utilise d'une manière très souple en tant que pronom.

(18) *occidunt nonnullos, vulnerant multos* (Cicéron, *Pro Sextio* 75, 8)
'Ils en tuent quelques-uns, ils en blessent beaucoup'

L'un de ces emplois pronominaux est précisément la forme au nominatif ou à l'accusatif singulier neutre *multum*, dite aussi adverbiale. Cette forme peut s'accompagner d'un complément au génitif (19-20-21) ou d'un complément prépositionnel introduit par la préposition *ex* ou *de* régissant l'ablatif (22). C'est ainsi que l'on trouve l'ancêtre de la structure du français moderne *beaucoup de*.

(19) *multum operae dabam Quinto Scaeuolae Publii filio* (Cicéron, *Brutus*, 89, LXXXIX, 304)
'je travaillais beaucoup auprès de Quintus Scaevola, le fils de Publius'

(20) *ne multum operae impendas* (Sénèque, *Lettres à Lucilius*, V, 1:6)
'afin que tu ne consacres pas trop de travail à ...'

(21) *Tum uero multum sanguinis fusum est.* (Quinte-Curce, *Histoire d'Alexandre le Grand*, I, 3,11)
'Alors beaucoup de sang a été versé'

³ Les contraintes positionnelles et interprétatives liées à la structure « Q V de N' » en français moderne seront développées dans le § 5.

(22) *Proximo bello si aliquid de summa gravitate Pompeius, multum de cupiditate Caesar remisisset, et pacem stabilem et aliquam rem publicam nobis habere licuisset.* (Cicéron, *Les Philippiques*, 13 (2)).

‘durant la dernière guerre, si Pompeius avait cédé un peu de sa noble gravité et César beaucoup de sa cupidité, il nous aurait été permis de conserver une paix stable et une ombre de république’.

Multum, dans cet emploi, est soumis à de sévères contraintes syntaxiques : il est possible dans les fonctions syntaxiques qui correspondent au nominatif (21) et à l’accusatif non régi par une préposition (19/20/22). Dans les autres fonctions syntaxiques, la forme fléchie prend la relève. Les exemples (23a-b) illustrent cette même répartition de la forme fléchie et la forme non fléchie pour *tantus* : la forme adverbiale suivie du génitif peut être utilisée à l’accusatif en fonction d’objet de *dare*, mais la forme fléchie s’impose à l’accusatif régi par une préposition.

(23) a. *Tantum operae mihi ad audiendum datis* (Cicéron, *De oratore*, 2 : 122)

‘vous me donnez tellement de travail pour écouter’

b. *Propter tantam operam.*

‘à cause de tellement de travail’

Il a été avancé que les contraintes d’emploi auxquelles est soumis *multum* doivent être imputées au fait que *multum*, tout en étant analysé comme un adverbe, est au départ un adjectif neutre nominalisé et doit ainsi respecter les contraintes liées à sa marque casuelle (Maurel 1985 : 126). Cette hypothèse ne permet toutefois pas d’expliquer pourquoi *multum*, admis dans la fonction d’objet, est exclu dans le cas de l’accusatif régi par une préposition.

L’hypothèse que nous proposons permet de rendre compte de ces contraintes d’emploi de *multum*. Elle s’appuie sur une vision structurée des arguments du verbe, distinguant, à la suite de Williams (1981), l’argument externe, non inclus dans le syntagme verbal et exprimé sous forme de sujet syntaxique, par rapport aux autres arguments du verbe, dits internes, parce qu’ils font partie du syntagme verbal. De plus, nous distinguerons, avec Marantz (1984), parmi les arguments internes, entre argument direct et arguments indirects : l’argument direct est directement régi par le verbe, alors que les arguments indirects sont régis par une préposition ou, dans les langues casuelles, par un marqueur casuel autre que le nominatif et l’accusatif. Cette vision structurée des arguments permet de fonder une typologie des prédicats verbaux majeurs : les verbes transitifs directs sont dotés d’un argument externe et d’un argument interne direct, les verbes intransitifs se répartissent en inergatifs, ayant uniquement un argument externe, et inaccusatifs, dont le seul argument est interne (Perlmutter 1978, Levin & Rappaport 1995)⁴.

⁴ Dans la perspective du classement des prédicats, Kratzer (1995) propose de distinguer les prédicats ‘stage-level’ par rapport aux prédicats ‘individual-level’ par le fait que seuls les premiers sont dotés d’un argument événementiel ou de localisation spatio-temporelle. Cet argument locatif est considéré comme étant un argument externe au sens de Williams (1981). L’hypothèse d’un argument de localisation spatio-temporelle occupant la position de l’argument externe a permis de préciser les rapports entre aspect, structure informationnelle et valeur référentielle des SN indéfinis. Comme le signalent Grimshaw (1994 : 64) et Fernald (2000 : 44 *ss*), il n’est pourtant pas clair comment articuler cette hypothèse avec la théorie de la structure argumentale. Ainsi, si l’on admet avec Kratzer que tout prédicat verbal épisodique présente en position d’argument externe l’argument locatif et étant donné qu’un seul argument au maximum peut avoir le statut d’argument externe, on est amené à conclure que tous les prédicats ‘stage-level’ sont inaccusatifs, dans la mesure où leur sujet constitue un argument interne (Fernald 2000 : 44-45). L’hypothèse de Kratzer (1995) conduit donc à considérer comme inaccusatifs non seulement les verbes reconnus comme tels (*venir, sortir, ...*), mais aussi ceux qui ont au contraire été identifiés comme inergatifs (*pleurer, danser, travailler...*), ainsi que les verbes transitifs agentifs (*frapper, ...*). Afin de rendre l’hypothèse de l’argument locatif compatible avec la théorie de la structure argumentale, il conviendrait de préciser le statut particulier de cet argument locatif, un débat qui dépasse le cadre de la présente étude.

La structure argumentale a été mise à profit pour définir les propriétés aspectuelles du verbe (Dowty 1979, 1991, Tenny 1994, Grimshaw 1994, Van Valin 1990). Ce qui est important pour notre propos, c'est que l'argument interne direct, qu'il ait la fonction syntaxique de l'objet direct du verbe transitif (24a) ou du sujet du verbe inaccusatif (24b), joue un rôle crucial dans la structure aspectuelle : seul l'argument interne permet de mesurer et de quantifier le procès verbal (Tenny 1994). La délimitation de l'argument externe, sujet du verbe transitif (24c) ou du verbe intransitif de type inergatif (24d), en revanche, n'a pas cet effet. Ainsi le montre le test de la combinaison avec les compléments aspectuels téléique (*en* + complément de durée) et non téléique (*pendant* + complément de durée).

- (24) a. Marie a bu *trois verres* en une heure / *pendant une heure.
 b. *Trois hommes* sont arrivés en une heure /* pendant une heure.
 c. *Trois hommes* ont apporté des caisses *en une heure / pendant une heure.
 d. *Trois hommes* ont travaillé *en une heure / pendant une heure.

Cette aptitude à délimiter et à quantifier le procès verbal par le biais de l'argument interne ne concerne pas tous les verbes. En premier lieu, comme l'a noté Verkuyl (1972), les objets quantifiés de verbes statifs n'ont pas d'impact aspectuel (25a). En second lieu, en combinaison avec certains verbes processifs, l'objet quantifié ne conduit pas à délimiter le procès (25b).

- (25) a. Pierre connaît / apprécie *les voisins*.
 b. Pierre caresse *le lapin* *en une heure / pendant une heure.

La quantification de l'argument interne n'est pertinente pour le calcul aspectuel que s'il existe une homomorphie entre les propriétés spatiales de l'argument interne et la structure temporelle du procès verbal, de sorte que la progression du procès peut être mesurée à travers l'état dans lequel se trouve l'argument interne. Cette homomorphie a été étudiée en détail entre autres par Krifka (1992) et par Jackendoff (1993) pour les verbes qui engendrent l'existence ou la disparition de leur argument interne (26a), qui expriment un parcours de leur argument interne (26b) ou un changement des propriétés de l'argument interne (26c).

- (26) a. Pierre construit *une maison* / mange *une pomme*.
 b. Pierre joue *un concerto* / monte *une échelle*.
 c. Le cuisinier caramélise *le sucre*. / *Le sucre* caramélise.

La structure argumentale s'avère pertinente pour expliquer la distribution de *multum* en latin : un quantifieur comme *multum* revêtant la forme d'un nominatif ou accusatif neutre peut effectuer une quantification sur l'argument interne du verbe, qui correspond soit à l'objet direct d'un verbe transitif (20), soit au sujet d'un verbe intransitif de type inaccusatif ou d'une forme verbale inaccusative telle le passif (21), mais n'est pas utilisé pour quantifier l'argument externe ou les arguments internes indirects, ni les adjoints. Sur cette quantification peut se greffer un génitif. Cette contrainte syntaxique est cruciale pour comprendre comment la forme nominale *multum* a pu accéder au statut d'adverbe. En effet, conformément à l'hypothèse de Tenny (1994), l'argument interne du verbe a ceci de particulier que sa quantification peut revenir à une quantification du procès verbal en tant que tel. La quantification par *multum* dans des structures comme *multum operae dabam* (19) ou *multum sanguinis fusum est* (21) met ainsi en évidence la double nature de la quantification : cette quantification est nominale, parce qu'elle sature une position argumentale du verbe dont la nature est spécifiée

par le génitif, mais elle est aussi verbale, parce qu'à travers la quantification de l'argument interne s'opère une quantification du procès verbal⁵.

On voit ainsi comment *multum* s'ancre dans la sphère verbale. Il accède au statut adverbial à proprement parler quand il n'occupe plus une position syntaxique correspondant à un SN (27). Ainsi le confirme le fait qu'il peut se voir coordonné dans cet emploi avec des formes ayant le suffixe caractéristique de l'adverbe (28).

(27) ***Multum*** *te amamus* (Cicéron, *Epistulae ad Atticum*, 1,1,5)
'Nous t'aimons beaucoup'

(28) ***longe multumque*** *superamur a bestiis* (Cicéron, *Fin.* 2,11)
'nous sommes de beaucoup et en beaucoup de choses dominés par les bêtes'

Il n'a pourtant pas encore tous les contextes d'emploi de l'adverbe : il n'est que rarement utilisé auprès d'un adjectif (Menge 2000 : § 360) et nous n'avons pas repéré d'occurrences où il se rapporte à un adverbe.

(29) *hac in re scilicet una multum dissimiles* (Horace, *Épîtres*, 1,10)
'Sur ce point seul, ils sont très différents'

(30) *medicus multum celer atque fidelis* (Horace, *Satires*, II : 3, 145)
'un médecin très prompt et fidèle'

En effet, le latin exprime la quantification du haut degré dans le domaine de l'adjectif et de l'adverbe par le superlatif synthétique (adjectif : *celer* / *celerrimus* 'rapide' / 'très rapide' ou 'le plus rapide' ; adverbe *celeriter* / *celerrimē* 'rapidement / très rapidement' ou 'le plus rapidement'). La forme de l'ablatif dit 'de mesure' *multo* est toutefois utilisée pour renforcer le comparatif et le superlatif de l'adjectif et de l'adverbe (***multo crudelior*** 'de beaucoup plus barbare', Cicéron, *Plaidoyer pour Sextus Roscius d'Amérie*, 53 (153) ; ***multo/longe optimus*** 'de beaucoup / de loin le meilleur' cf. Ernout & Thomas 1951 : §§ 117 & 190).

Les faits que nous avons apportés montrent comment *multum*, emploi nominal de l'adjectif-déterminant *multus*, s'introduit dans la sphère verbale et est en passe d'acquérir le statut d'adverbe. Dans le passage du latin à l'ancien français, le statut catégoriel d'adverbe de *mult* va se renforcer ; la forme fléchie de *mult*, en revanche, s'oriente vers son déclin.

3 *Mult* en très ancien français

Dans les premiers textes du français, surtout anglo-normands⁶, *mult* présente encore une flexion en cas, en genre et en nombre : les exemples (31) et (32/33) illustrent respectivement la forme plurielle du masculin et du féminin.

⁵ Cette hypothèse rejoint une remarque de Le Goffic (1993 : § 17), évoquant « une importante zone de contact [...] entre l'adverbe et le groupe nominal (sans préposition) dans le domaine de l'expression de la quantité ».

⁶ Nous avons pris en compte pour cette étude l'ensemble des formes fléchies de *mult* du corpus *Corptef* (<http://w7.ens-lsh.fr/corptef/>). En dehors de la zone anglo-normande, la forme fléchie de *mult* est également attestée dans la *Passion de Clermont* (fin X^e ou début XI^e siècle). Nous n'évoquons pas ici le débat important sur la langue de ce poème.

- (31) **Mulz** *malades* guari de sun relief demaine.
La fille a un riche humme en devint tute saine,
Qui out esté fievrose mainte lunge semaine (Guernes de Pont-Saint Maxence, *Vie de saint Thomas Becket* [1173], v. 3671)
'il guérit beaucoup de malades de son domaine racheté. La fille d'un homme riche, ayant été fiévreuse durant de longues semaines, en devint toute saine.'
- (32) Pantere est de **multes culurs** : neire, ruge, verte, pale, purpre, ... (*Lapidaire en prose*, milieu XII^e s.)
'la panthère a beaucoup de couleurs : noire, rouge, verte, pâle, pourpre'
- (33) Par **multes terres** fait querre sun amfant (*saint Alexis* [1050], v. 112)
'il fait rechercher son enfant dans de nombreux pays'

La forme du singulier, en revanche, a perdu sa flexion en genre : la forme du féminin n'est plus attestée⁷. Cette asymétrie entre singulier et pluriel, qui n'existait pas en latin, semble de prime abord énigmatique.

Contrairement à son équivalent latin, le quantifieur fléchi ne peut plus être coordonné à un adjectif et se comporte sous cet angle comme un déterminant :

- (34) **Tanz riches reis** (*Roland* [1100], v. 527)
'tant de rois riches'

Mult dans sa forme fléchie est utilisé non seulement comme déterminant, mais aussi comme pronom.

- (35) A **molz** l'ai veü avenir (Thomas [fin XII^e s.], *Tristan et Iseult*, v. 397)
'à beaucoup j'ai vu arriver cela'

Parallèlement à cet emploi comme déterminant / pronom, la forme invariable *mult* fonctionne également comme adverbe et, à la différence de *multum* en latin, il en connaît toute la variété des emplois: il peut se rapporter non seulement à un verbe (36), mais aussi à un adjectif (37) ou à un adverbe (38). Il renforce également le comparatif et le superlatif, à la manière de *multo* en latin (39).

- (36) Jo vos **aim mult** (*Roland* [1100], v. 634)
'je vous aime beaucoup'
- (37) Si fut Ionas **mult correccious** (*Sermon sur Jonas* [940], cité par Marchello-Nizia 2006)
'Jonas fut très fâché'
- (38) **Mult dulcement** a regreter le prist (*Roland* [1100], v. 2036)
'très doucement, il commence à le regretter'
- (39) Car **mult plus grief** martyre suffri (Guernes de Pont-Saint Maxence, *Vie de saint Thomas Becket* [1173], v. 5811)
'car il souffrit un bien plus grave martyr'

⁷ On signalera néanmoins que la forme *multe* est attestée dans un seul texte, à savoir le *Psautier d'Oxford* et qu'elle n'y présente pas moins de sept occurrences. Nous admettons que l'emploi de cette forme y est dû à une interférence avec l'original latin traduit.

Tout en étant plus proprement adverbial que son équivalent *multum* en latin, *mult* invariable peut toutefois aussi quantifier dans le domaine nominal. *Mult* peut être contigu par rapport au nom qu'il quantifie (40/41/42), mais il en est souvent séparé (43/44).

- (40) E **mult** *ennuis* en a traire (Benedeit, *saint Brendan* [1120], 614)
 'et il doit supporter beaucoup de difficultés'
- (41) **Mult** *gemmes* et mult or esméré i posa
 (Guernes de Pont-Saint Maxence, *Vie de saint Thomas Becket* [1173])
 'il y posa beaucoup de pierres précieuses et beaucoup d'or pur'
- (42) Par la mer **mult de morz** en gist (Wace, *Brut* [1155], v. 13093)
 'dans la mer il y avait beaucoup de morts'
- (43) **Mult** unt oüd *e peines e ahans*. (*Roland* [1100], v. 267)
 'Ils ont eu bien des peines et des tourments'
- (44) **Mult** sunt *de malvais estres* (Philippe de Thaon, *Bestiaire* [v. 1130])
 'il y a beaucoup de mauvaises créatures'

Se posent dès lors la question du statut catégoriel de *mult* invariable dans les exemples (40) à (44) ainsi que celle du principe de répartition entre formes fléchies et formes non fléchies.

Un premier principe régissant la répartition entre formes fléchies et non fléchies est d'ordre syntaxique : dans les plus anciens textes du français, seule la forme fléchie apparaît dans le cas d'un constituant nominal introduit par une préposition.

- (45) Escuz unt genz, **de multes** *cunoisances* (*Roland* [1100], v. 3090)
 'Ils ont de beaux boucliers, ornés de beaucoup de signes distinctifs (armoiries)'
- (46) **De multes** *choses* unt entr'els dous desputé (Guernes de Pont-Saint Maxence, *Vie de saint Thomas Becket* [1173], v. 4391)
 'Ils ont discutés entre eux de beaucoup de choses'
- (47) li pains est fait **de mulz** *greins* (*Elucidaire*, 3^e traduction [ca. 1200])
 'le pain est fait de beaucoup de grains'

Tout comme *multum* en latin, *mult* invariable n'est pas attesté dans ce contexte : qu'il soit en position adverbale (43/44) ou en position adnominale (40/41/42), le quantifieur invariable ne peut se rapporter à un constituant nominal que quand celui-ci constitue l'objet direct du verbe transitif ou le sujet du verbe intransitif de type inaccusatif. En d'autres mots, en tant que forme invariable, le quantifieur se rapporte à l'argument interne du verbe. Cette contrainte met en évidence que même en position adnominale, *mult* n'est pas encore à proprement parler un déterminant nominal, mais se comporte encore fondamentalement comme un adverbe : la quantification qu'il opère porte en tout état de cause sur le syntagme verbal et peut par ce biais porter sur l'argument interne direct du verbe. Aussi la structure syntaxique des exemples (40) à (42) correspond-elle à (48a) plutôt qu'à (48b).

- (48) a. Q [V N']
 b. Q_i [V] [N']_i

Un second principe de répartition est de nature sémantique : l'emploi de la forme fléchie tend à évoquer un pluriel distributif, alors que la forme non fléchie marque un pluriel collectif⁸. En effet, (31), qui comporte la forme fléchie, évoque les malades comme étant guéris un par un, alors que le procès verbal dans (40) et (41) affecte respectivement les ennuis et les pierres précieuses comme collection sans les individualiser.

- (31) **Mulz** *malades* guari de sun relief demaine.
 La fille a un riche humme en devint tute saine,
 Qui out esté fievrose mainte lunge semaine (Guernes de Pont-Saint Maxence, *Vie de saint Thomas Becket*, v. 3671)
 'il guérit beaucoup de malades de son domaine racheté. La fille d'un homme riche, ayant été fiévreuse durant de longues semaines, en devint toute saine.'
- (40) E **mult** *ennuis* en a traire (Benedeit, *saint Brendan* v. 614 [1120])
 'et il doit supporter beaucoup de difficultés'
- (41) **Mult** *gemmes* et mult or esméré i posa
 (Guernes de Pont-Saint Maxence, *Vie de saint Thomas Becket* [1173], cité par Buridant 2000)
 'il y posa beaucoup de pierres précieuses et beaucoup d'or pur'

S'il est vrai que la forme fléchie est réservée au pluriel distributif, on peut comprendre pourquoi la flexion n'a pas de raison d'être au singulier, de sorte que seule la forme invariable y est attestée.

Le tableau suivant offre une indication sur la fréquence de *mult* dans les différents fonctionnements relevés ci-dessus. Il est établi à partir de six textes en très ancien français : *La Passion de Clermont* [980], *La vie de saint Léger* [975], *La vie de saint Alexis* [1050], *la Chanson de Roland* [1100], *Le Comput de Philippe de Thaon* [1113], *Le Lapidaire alphabétique* [1^{er} tiers du XII^e s.]. Dans l'évaluation des fréquences, il faut tenir compte du fait que la fréquence de la forme fléchie varie d'après les textes. Ainsi, cette forme est relativement rare dans la *Chanson de Roland*.

⁸ Cette opposition sémantique entre forme fléchie et forme non fléchie de 'beaucoup' semble également exister dans d'autres langues, ainsi que l'illustre l'exemple suivant du néerlandais : la forme fléchie implique un parcours individualisant de l'ensemble quantifié, alors que la forme non fléchie permet une appréhension collective de cet ensemble.

(i) Ik heb vele+fléchi mensen gegroet op de receptie. 'j'ai salué beaucoup de gens à cette réception'
 (ii) Ik heb veel-fléchi mensen gezien op de receptie. 'j'ai vu beaucoup de gens à cette réception'

TABLEAU 1 : Nombre d'occurrences en chiffres absolus de *mult* dans ses emplois de déterminant-pronom et d'adverbe dans un corpus en très ancien français

Forme fléchie en tant que déterminant dans un groupe prépositionnel	8
Forme invariable en tant que déterminant dans un groupe prépositionnel	0
Forme fléchie en position d'objet direct ou de sujet d'un verbe inaccusatif	3 (+3) ⁹
Forme invariable en position d'objet direct ou de sujet d'un verbe inaccusatif	8
Total des emplois comme déterminant-pronom	<u>22</u>
Adverbe se rapportant à un verbe	38
Adverbe se rapportant à un adjectif	174
Adverbe se rapportant à un groupe prépositionnel (souvent un génitif de qualité)	7
Adverbe se rapportant à un adverbe	51
Total des emplois comme adverbe	<u>270</u>
Total général des occurrences	<u>292</u>

4 *Moult* en ancien français

A partir du XIII^e siècle, la forme fléchie, déjà relativement rare en très ancien français, disparaît. Voici la dernière occurrence attestée dans notre corpus.

- (49) Sire, fet li rois, de vostre venue avions nos mout grant mestier por *moltes choses*
 (*La queste del Saint Graal* [1220])
 ‘Seigneur, dit le roi, nous avons fort besoin de votre arrivée pour plusieurs choses’

Seul subsiste *moult* invariable, qui étend ses emplois aux constituant nominaux régis par une préposition.

- (50) Vraiment a Moysi fut offert ke ilh seroit sires *de mult de genz* (saint Bernard, *Sermones in Cantica*, dernier quart XII^e siècle)
 ‘vraiment, à Moïse fut proposé qu’il serait seigneur de beaucoup de gens’

On voit ainsi progressivement se dessiner une nouvelle division catégorielle au sein des déterminants de quantité : seuls les déterminants s’appliquant exclusivement à une pluralité comptable tels que *maints*, *plusieurs* restent fléchis, alors que les déterminants non marqués quant à ce trait deviennent invariables.

Parallèlement à la disparition de la forme fléchie, se multiplient les structures où le syntagme nominal quantifié est introduit par *de*. Il a été avancé que l’apparition de *de* dans ce contexte est le signe d’une réanalyse : le quantifieur se rapportant au départ au groupe verbal dans son ensemble (51a) verrait sa portée limitée au seul SN objet (51b) et deviendrait ainsi un déterminant nominal quantifiant à distance :

⁹ Occurrences indécidables, où la forme fléchie attendue en contexte correspond à *mult*.

- (51) a. Q [V N']
 b. Q_i [V] [*de* N']_i

Dans Carlier & Melis (2005), nous avons rejeté cette hypothèse sur la base des arguments suivants :

- En premier lieu, les données empiriques ne permettent pas d'établir que l'alternance entre présence ou absence de *de* corresponde à une différence de portée. Il est en effet peu probable que dans les deux exemples suivants, extraits du même texte, le quantifieur ait une portée différente en fonction de la présence ou de l'absence de *de*.

- (52) Cil Ewruins **molt** li vol *miel* (*Vie de saint Léger* [975], v. 101)
 'Ce Ebroïn lui veut beaucoup de mal'

- (53) Por quant il pot, **tan** fai **de** *miel* (*Vie de saint Léger* [975], v. 135)
 'Il fait tant de mal, autant qu'il peut'

- Par ailleurs, en ancien français, la présence de *de* est plus systématique quand le quantifieur est en position adnominale que quand il est séparé par rapport à l'objet nominal par le verbe. Or, en position adnominale, le marquage de la portée du quantifieur est superflu car il n'y a pas de risque d'ambiguïté.

- (54) mostreir **mult de** *signes* (*Li Dialogue Gregoire lo Pape*, fin XII^e siècle)
 'montrer beaucoup de signes'

- Enfin, si *de* a le rôle de marqueur de restricteur de portée, pourquoi n'apparaît-il jamais quand le quantifieur se rapporte à un élément n'ayant pas le statut morphosyntaxique d'un nom, comme un adjectif, par exemple ?

- (55) Entre les dous oilz **mult** out *large* le front (*Roland*, [1100], v. 1217)
 'Entre les deux yeux il avait le front très large'

Puisque *de* semble lié à la catégorisation morphosyntaxique du syntagme incident au quantifieur, la raison de son apparition doit être cherchée dans un changement du statut catégoriel de *moult*.

En latin, nous l'avons vu, *multus* était caractérisé par une grande flexibilité catégorielle et avait développé, outre la forme fléchie, une forme nominale *multum* s'orientant vers la catégorie de l'adverbe, pouvant se rapporter à un verbe, soit en quantifiant l'argument interne direct du verbe, soit en quantifiant le procès verbal en tant que tel. Du latin à l'ancien français, la forme fléchie a disparu et la forme invariable a renforcé son statut d'adverbe en étendant son domaine à la quantification de degré des adjectifs et des adverbes. Etant donné que *moult* est un adverbe, il perd sa capacité de se trouver librement adjoint à un nom, à la manière d'un déterminant, sauf moyennant l'insertion de l'élément *de*. *De* répond donc à une contrainte syntaxique : il permet qu'un quantifieur de statut adverbial puisse se rapporter à un nom, aussi bien quand il est en position de contiguïté par rapport à ce nom que quand il est séparé par rapport au nom par le verbe. Ainsi s'explique pourquoi *de* n'apparaît pas comme marqueur de portée quand l'élément se trouvant dans sa portée est par exemple un adjectif, comme dans l'exemple (55). A partir de son rôle syntaxique, on comprend également pourquoi, au stade où il est encore facultatif, *de* s'étend plus rapidement quand le quantifieur est en position adnominale (56) que dans le cas où il est en position adverbale et quantifie l'objet nominal à distance (57).

(56) avec *assez de pain* (Gaston Phébus, *Livre de chasse* [1387])

(57) Car *assez ont pain et pinctence* (F. Villon, *Le Testament* [1461], p. 38)
 ‘Car ils ont assez de pain et de nourriture’

De va finir par se généraliser en moyen français, au moment de la généralisation de l'article partitif. Ainsi ressort qu'il a outre son rôle de relateur celui de déterminant (Carlier & Melis 2006).

En conclusion, nous pouvons dégager deux fonctionnements différents de *moult (de)* en ancien français : d'une part, il est quantifieur du syntagme verbal et peut par ce biais quantifier le SN qui constitue l'argument interne direct du verbe ; d'autre part, à la suite de la disparition de la forme fléchie, il contribue à former un déterminant nominal complexe, pouvant quantifier un nom non intégré dans le syntagme verbal.

5 *Moult / beaucoup* : du moyen français au français moderne

Outre la généralisation de *de*, deux évolutions majeures affectent le quantifieur qui nous intéresse au courant de la période du moyen français.

- La forme *moult* est progressivement remplacée par *très* et *beaucoup*. L'essor de *beaucoup* est spectaculaire : alors que sa fréquence ne devient significative qu'à partir du XV^e siècle, il occupe avec *très* dès la fin du XVI^e siècle l'ensemble des contextes d'emploi de *moult*, qui tombe en désuétude (Marchello-Nizia 2000, 2006 : 140-141) (§ 5.1).
- L'ordre Q V N' se raréfie au profit de V Q N' (§ 5.2).

5.1. La disparition de *moult* et son remplacement par *beaucoup* et *très* ont été analysés en détail par Marchello-Nizia (2000, 2006, chap. 4) et nous nous limiterons à rappeler ici quelques éléments importants pour notre analyse. L'analyse proposée par Marchello-Nizia (2000, 2006) met en évidence que la disparition de *moult* peut être rattachée également à la tendance à la spécialisation catégorielle. *Très* (< latin, *trans* 'à travers de'), étant au départ préfixe / préposition à sens spatial, pouvait comme préfixe prendre un sens intensif (*trestot* 'absolument tout', *tresfremir* 'frémir tout entier'). Dans ce sens, il est également attesté en tant qu'adverbe auprès d'adjectifs et d'adverbes et il entre en concurrence avec *moult* dans cet emploi à partir du XII^e siècle. *Beaucoup* se développe en complémentarité distributionnelle par rapport à *très* : alors que *très* est réservé aux catégories mineures que sont l'adverbe et l'adjectif, *beaucoup* se rapporte aux catégories majeures que sont le nom et le verbe.

A partir des faits empiriques allégués par Marchello-Nizia (2006 : 147) et en nous appuyant sur Le Goffic (1993 : § 166, remarque 1), il nous semble pouvoir avancer l'hypothèse que l'origine nominale de *beaucoup* permet au moins partiellement de rendre compte de sa distribution. Tout comme dans le cas de *multum* en latin, forme nominale de l'adjectif-déterminant *multus*, les premiers emplois de *beaucoup* correspondent au cas où celui-ci sature la position d'argument interne du prédicat verbal, objet direct d'un verbe transitif¹⁰ (58) ou sujet le plus souvent postposé d'un prédicat verbal intransitif de type inaccusatif (59/60). Il peut être accompagné dans ce cas par un complément du type « *de N'* ». ¹¹

¹⁰ Marchello-Nizia (2006 : 186) relève un seul cas où *beaucoup* introduit un COI :

Et parlerent ensamble de *biaucop de choses* (Froissart, *Chronique* [1400])

¹¹ Muller (1995 : 266-267) analyse d'une manière analogue la tournure négative *pas ... de N'* en s'appuyant sur la similarité avec *beaucoup [...] de N'*.

- (58) Et leur pel est moult bonne pour fere **biau coup** de choses quant elle est bien conreiee et prise en bonne sayson. (Gaston Phébus, *Le livre de chasse* [1387])
 ‘leur peau est très bonne pour faire beaucoup de choses quand elle est bien apprêtée et prise dans la bonne saison’
- (59) Et cest livre j’ay comencié a ceste fin que je vueil que chascuns saichent qui cest livre verront ou orront que de chasce je ose bien dire qu’il peut venir **biau coup de bien**. (Gaston Phébus, *Le livre de chasse* [1387])
 ‘J’ai commencé ce livre dans le but de faire savoir à tous qui verront ou écouteront ce livre que de la chasse – j’ose le dire – il peut venir beaucoup de bien.’
- (60) En la ville de Malignes vinrent **biaucop** de signeurs (Froissart, *Chronique* [1400])
 ‘dans la ville de Malines vinrent beaucoup de seigneurs’

Beaucoup développe ensuite son emploi comme intensifieur du syntagme verbal sans saturer une position actancielle.

- (61) Et pour ce, chieres amies, veu que ce ne vous puet riens valoir et **beaucoup** nuire, ne vous vueilliez en tieulx fanfelues moult delicter. (Chr. De Pisan [1405])
 ‘et pour cela, chères amies, étant donné que cela ne peut rien vous apporter et beaucoup vous nuire, veuillez ne pas vous réjouir de telles futilités’
- (62) Vous m’avez **beaucop** celé les amours d’une telle et de vous. (*Cent nouvelles nouvelles*, p. 229, cité par Marchello-Nizia, 2006 : 147)
 ‘vous m’avez beaucoup caché les amours d’une telle et de vous-même’

Les emplois où *beaucoup* introduit un syntagme nominal régi par une préposition sont plus tardifs.

- (63) et en **beaucoup** de lieux en France, et mesmement en la viconté de Paris, femmes en ligne collateral ne succedent point en fiefs nobles (Jean Juvénal des Ursins, *Audite celi* [1435])
 ‘dans beaucoup de régions de France et même dans la vicomté de Paris, les femmes en ligne collatérale ne prennent pas la succession des fiefs nobles’

On repère ainsi les mêmes étapes évolutives que dans le cas de *multum* > *m(o)ult* : forme nominale > adverbe > déterminant nominal. A partir de l’emploi de déterminant nominal, on voit se développer l’emploi pronominal.

- (64) **Beaucoup** furent esbahiz de ceste fantaisie (Ph. De Commynes, *Mémoires* [1489], cité par Marchello-Nizia 2006)
 ‘beaucoup furent surpris de cette fantaisie’

Par ailleurs, comme *multo* en latin et *moult* en ancien français, *beaucoup* apparaît très tôt pour renforcer le morphème intensifieur (Marchello-Nizia 2000 : 5).

- (65) **biaucop plus** de signeurs de France (Froissart, *Chroniques* [1400])
 ‘beaucoup plus de seigneurs de France’
- (66) L’autre chemin, a dextre, par ou je montay, est assez plus longs, mais il est **beaucop plus** aysié (A. de la Sale [1442])
 ‘l’autre chemin, à droite, par où je suis monté, est plus long, mais il est bien plus facile’

5.2. Une seconde évolution se produisant au cours du moyen français est le recul de la structure Q V *de* N' (67a) au profit de la structure V Q *de* N' (67b).

- (67) a. En celle assemblee **moult** en y ot *de mors et de navrez* de chascune partie (*Bérianus* [1350], p. 128)
 'à cette bataille, il y avait beaucoup de morts et de blessés de chaque côté'
 b. en y ot **moult de mors** de chascune partie (*Bérianus* [1350], p. 123)
 'il y avait beaucoup de morts de chaque côté'

Le rapprochement qui se produit ainsi entre le quantifieur et la séquence nominale a été interprété comme un indice de réanalyse : le quantifieur, plutôt que de se rapporter au syntagme verbal dans son ensemble, limiterait sa portée à la séquence nominale « *de* N' » et accéderait ainsi au statut de déterminant nominal.

- (68) a. Q [V [*de* N']]
 b. V [Q *de* N']

- (69) a. **moult** a *de dolour* (Eustache Deschamps, *Miroir de mariage* [1385])
 b. il eut **beaucoup** de chagrin (Antoine Galland, *Les mille et une nuits* [1715])
 'il avait beaucoup de peine / de chagrin'

Il convient de signaler que ce déplacement du quantifieur est à rattacher à une évolution plus générale quant à l'ordre des constituants que nous évoquerons ici en nous appuyant sur la description qu'en offre Marchello-Nizia (1999, 2006 : chapitre III). Du latin au français, l'ordre des constituants a été profondément modifié. Le latin disposait d'un ordre de mots relativement libre, avec néanmoins des traits d'une langue SOV (sujet – verbe – objet) (Adams 1976, Bauer 1995, Pinkster 1991). L'ancien français présente d'une manière dominante l'ordre V2, avec le verbe en deuxième position et le constituant thématique précédant le verbe, soit TVX (T=thème). A partir du XIII^e siècle, l'objet nominal se fixe dans la position postverbale (Combettes 1988), ce qui résulte en l'ordre TVO. La position préverbale n'est pourtant pas réservée au sujet mais peut accueillir tout constituant thématique, souvent de nature anaphorique (Marchello-Nizia 2006 : 48).

- (70) **Lors** appella un chevalier chiprien qui bien savoit toute la contree, et lui dist : ..(Jean d'Arras, *Mélusine* [1392])
 'Il appela alors un chevalier chypriote qui connaissait bien toute la région et il lui dit : ...

C'est dans cette position que nous pouvons trouver aussi un adverbe quantifieur se rapportant à l'objet nominal postposé.

- (71) **moult** a *de dolour* (Eustache Deschamps, *Miroir de mariage* [1385])

Au cours du moyen français s'effectue le passage de TVO vers SVO. Le sujet tend à être exprimé systématiquement et à se positionner devant le verbe. Il en résulte que si le moyen français permet encore l'ordre Q V (*de*) N', avec Q en position initiale, celui-ci diminue en fréquence au profit de V Q (*de*) N', avec le sujet en position préverbale¹².

¹² Il convient pourtant de noter que l'on relève encore durant une longue période des traces de l'ancienne structure, en particulier avec le quantifieur *tant*. En voici un exemple, où *tant* se rapporte au prédicat verbal contenant comme argument interne le sujet inversé d'un verbe inaccusatif.

On eût dit sous le chêne un essaim de frelons, *tant* arrivaient d'esprits, d'ombres et d'âmes folles pour recueillir le miel des savantes paroles. (A. Brizeux, *Marie* (1840))

(72) il eut **beaucoup** de chagrin (Antoine Galland, *Les mille et une nuits* [1715])

De ce qui précède, il ressort que le déplacement du quantifieur n'est pas motivé par un rapprochement avec l'objet nominal. Qui plus est, ce déplacement ne conduit pas nécessairement à une position de contiguïté par rapport à l'objet nominal. En effet, dans les constructions verbales complexes où la forme verbale conjuguée est suivie d'une forme verbale non finie, un infinitif ou un participe, cette forme verbale non finie peut s'interposer entre le quantifieur et l'objet nominal.

(73) se vous me voulez **tant fere de courtoisie** (Bérinus [1350])
'si vous voulez me faire tant de courtoisie'

(74) depuis monpartement, ilz auront **beaucoup aprins de nouvelles** (Jean de Bueil, *Le Jouvencel* [1461])
'depuis mon départ, ils auront beaucoup appris de nouvelles'

(75) Et vous en avez **beaucoup ouÿ dire d'exemples** (Jehan Bagnyon, *L'Histoire de Charlemagne* [1465])
'et vous avez beaucoup entendu dire d'exemples'

Cette structure est encore possible en français moderne (cf. § 1.3), quoiqu'elle soit moins fréquente.

(76) On doit **beaucoup gagner d'argent** ici. (M. Barrès, *Mes Cahiers* [1902])

(77) On a **beaucoup écrit de poèmes** en prose depuis trente ou quarante ans (M. Jacob, *Le cornet à dés* [1923])

On relève par ailleurs des cas, certes rares, où s'insère entre le quantifieur postposé au verbe et l'objet nominal un autre constituant.

(78) Ils ont **assez pour lui de respect** dans le cœur (Georges de Brébeuf [1655])

On peut conclure que le déplacement du quantifieur, tout en réduisant le nombre de cas où le quantifieur est séparé par rapport à la séquence nominale « de N' » dans l'ordre linéaire, n'a pas nécessairement pour conséquence un changement du statut catégoriel du quantifieur : si le quantifieur est analysé comme adverbe se rapportant à l'ensemble du groupe verbal dans (71), il est susceptible de la même analyse en (72) (cf. (72' a)).

(71) **moult a de douleur** (Eustache Deschamps, *Miroir de mariage* [1385])

(72) il eut **beaucoup** de chagrin (Antoine Galland, *Les mille et une nuits* [1715])

On doit au moins envisager la possibilité d'une double analyse :

(71') Q [V] [de N']

(72') a. [V] Q [de N']

b. V [Q de N']

et rechercher des arguments indépendants qui nous permettent de trancher.

Plusieurs études, conduites à partir des faits du français moderne, ont été consacrées à la relation qu'entretient la structure comportant un quantifieur se trouvant séparé par rapport à la séquence nominale « *de N'* » par une forme verbale non finie (79b) avec celle où le quantifieur est contigu à « *de N'* » (79a).

- (79) a. Pierre a lu ***beaucoup*** *de journaux*.
 b. Pierre a ***beaucoup*** lu *de journaux*.

S'inscrivant contre l'hypothèse de Milner (1978), qui admet que (79b) présente une structure dérivée de celle de (79a), sans différence sémantique aucune, les travaux de Obenauer (1983), de Haïk (1982), de Doetjes (1997) et de Carlier & Melis (2005) ont mis en évidence que la position du quantifieur dans la structure de surface est significative¹³ et que les deux structures diffèrent par leurs contraintes syntaxiques et du point de vue de l'interprétation : la quantification est nominale dans (79a), alors qu'elle porte sur le syntagme verbal et par ce biais sur son objet nominal dans (79b). Voici quelques arguments à l'appui de cette opposition.

- Le quantifieur en position adverbale peut avoir dans sa portée l'objet nominal d'un syntagme verbal coordonné, ce qui suppose une analyse comme Q [_{sv}V (*de N'*) et V *de N'*] (Carlier & Melis 2005 : 373).

(80) Nous avons ***énormément*** mangé ou pris *d'alcool*. (ex. oral cité par Damourette & Pichon, § 2761)

(81) Ils ont ***trop*** lu *de BD* et regardé *de feuilletons*.

- Comme l'a noté Haïk (1982 : 79), à la différence du quantifieur adnominal, le quantifieur *beaucoup* en position adverbale ne permet pas de construire le référent comme un ensemble d'individus.

(82) a. Pierre a fumé ***beaucoup*** *de cigarettes* l'une après l'autre.

b. *Pierre a ***beaucoup*** fumé *de cigarettes* l'une après l'autre.

(83) a. Amélie avait raconté ***beaucoup*** *d'histoires* dont la première était incompréhensible.

b. *Amélie avait ***beaucoup*** raconté *d'histoires* dont la première était incompréhensible.

De ce fait, il ne peut pas avoir une portée large. (84a), avec le quantifieur en position adnominale, présente une double interprétation : soit *beaucoup* a une portée étroite par rapport au sujet pluriel, ce qui veut dire 'Pierre et Marie ont ensemble trouvé beaucoup de preuves', soit *beaucoup* peut avoir dans sa portée le sujet pluriel et avoir ainsi l'interprétation 'Pierre a trouvé beaucoup de preuves et Marie a trouvé beaucoup de preuves sans que ces preuves soient identiques'. Cette seconde interprétation n'est pas disponible en (84b), où *beaucoup* est en position adverbale (Azoulay-Vicente 1989 : 93 ; Carlier & Melis 2005).

(84) a. Pierre et Marie ont trouvé ***beaucoup*** *de preuves*.

b. Pierre et Marie ont ***beaucoup*** trouvé *de preuves*.

(84') [Pierre & Marie]_x [[beaucoup de preuves]_y [x a trouvé y]] - (84a/b)

[beaucoup de preuves]_y [[Pierre & Marie]_x [x a trouvé y]] - (84a)

¹³ La nécessité d'interpréter le quantifieur *in situ* a également été invoquée pour l'analyse de *tout* et *chaque*. Voir e.a. Haïk (1982) pour une première suggestion dans ce sens pour l'analyse de *tout*, ainsi que Junker (1995) pour *chaque* et *tout* et Zimmermann (2002) pour *each* en anglais et *jeweils* en allemand.

- En comparaison avec *beaucoup* en position adnominale, *beaucoup* en position adverbale engendre des restrictions aspectuelles, qui ont été mises en évidence par Obenauer (1983), puis par Doetjes (1997). A partir de l'exemple (85), Obenauer (1983 : 78) note que *beaucoup* en position adverbale n'est acceptable que moyennant l'interprétation *beaucoup de fois*, ce qui met en évidence qu'il a dans sa portée le groupe verbal dans son ensemble.

- (85) a. En soulevant le couvercle, il a trouvé ***beaucoup*** *de pièces d'or*.
 b. *En soulevant le couvercle, il a ***beaucoup*** trouvé *de pièces d'or*.
 c. En cherchant partout, il a ***beaucoup*** trouvé *de pièces d'or*.

Dans cette perspective, on comprend aussi pourquoi le prédicat existentiel n'est pas compatible avec le quantifieur *beaucoup* en position adverbale¹⁴.

- (86) *Il y a ***beaucoup*** eu *de personnes* chez nous hier.

Ces contraintes étaient inexistantes dans l'ancienne langue. On trouve en effet encore au XVI^e siècle :

- (87) ***Beaucoup*** y a *de païs* en nostre Europe (Charles Estienne, *L'agriculture et maison rustique* [1564])

Dans le prolongement de l'analyse d'Obenauer (1983), Doetjes (1997 : 261 *ss*), observant qu'un exemple comme (88) ne nécessite pas d'interprétation itérative correspondant à *beaucoup de fois*, précise la contrainte formulée par Obenauer (1983).

- (88) Cet oléoduc a ***beaucoup*** transporté *de pétrol*.

Tout en maintenant l'hypothèse que la quantification porte sur le groupe verbal, elle montre qu'en fonction des propriétés référentielles de l'objet nominal ou de l'argument interne, comptable ou massif, cette quantification peut donner lieu à une interprétation comme une série d'événements ou comme un événement continu. Il reste néanmoins une contrainte qui conditionne en français moderne l'acceptabilité de *beaucoup* en position adverbale, mais non en position adnominale : la construction verbale doit permettre une interprétation en termes de parcours extensionnel de l'objet.

- (89) a. Il a ***beaucoup*** regardé *de films*. Il a regardé ***beaucoup*** *de films*.
 b. Il a ***beaucoup*** perdu *de sang*. Il a perdu ***beaucoup*** *de sang*.
 c. ??Il a ***beaucoup*** montré *de patience*. Il a montré ***beaucoup*** *de patience*.

S'il est vrai que *beaucoup* porte sur le syntagme verbal dans son ensemble et par ce biais sur son objet nominal dans (79b), mais exprime une quantification proprement nominale dans (79a), il faut admettre que la situation de contiguïté du quantifieur nominal par rapport à la séquence nominale dans (79a) a fini par résulter en un affaiblissement des liens avec le verbe ou le syntagme verbal, ce qui revient à une réanalyse au sens d'un 'rebracketting' (Langacker 1975, Haspelmath 1998).

Se pose néanmoins la question de savoir pourquoi la réanalyse de la structure quantifiante a eu lieu. Il nous semble possible de mettre cette réanalyse en rapport avec un changement typologique général qui affecte le syntagme nominal au cours de l'évolution du latin au

¹⁴ Je remercie l'un de mes relecteurs anonymes de m'avoir fait part de cette observation et des exemples (86) et (87).

français (Lehmann 1990, Combettes 2001, 2006, Carlier 2004, 2006, 2007). Le syntagme nominal en latin se présente comme ayant une structure peu hiérarchisée, avec une distinction catégorielle floue entre nom et adjectif (Ernout & Thomas 1951 : § 190), entre pronom et déterminant, entre adjectif et déterminant (*cf. ex. (16)-(17)*), et comme ayant une cohésion plus faible entre ses éléments constitutifs. Du latin au français, on voit émerger progressivement une structuration tripartite du SN, pouvant être représentée comme « Det – N – XP » (où XP correspond à un complément ou un adjectif). A cette structuration du syntagme nominal est liée l'émergence d'une catégorie de la détermination nominale, caractérisée par une distribution spécifique, par des formes qui lui sont propres (d'où par exemple la différenciation formelle entre pronom et déterminant dans le domaine des démonstratifs et des possessifs) et par le fait qu'elle soit systématiquement exprimée (d'où entre autres l'essor de l'article partitif au XV^e siècle, réduisant à l'état d'exception la détermination zéro dans le domaine des noms communs). Nous avançons l'hypothèse que dans le contexte de l'émergence d'une catégorie de la détermination nominale, la présence du quantifieur adverbial en position de contiguïté par rapport à l'objet nominal a conduit à une réanalyse de ce quantifieur comme déterminant nominal.

Et pourtant, comme nous l'avons montré dans Carlier & Melis (2005), cette réanalyse n'est pas entièrement aboutie. Ainsi le montre le test de clivage. Alors que le clivage de l'objet est possible si celui-ci est introduit par un déterminant quantifiant fléchi, il donne lieu à une phrase peu acceptable dans le cas de *beaucoup de*.

- | | |
|---|---|
| (90) a. Pierre a écrit <i>ce roman</i> . | C'est <i>ce roman</i> que Pierre a écrit. |
| b. Pierre a écrit <i>plusieurs romans</i> . | C'est <i>plusieurs romans</i> que Pierre a écrits. |
| c. Pierre a écrit <i>beaucoup de romans</i> . | *C'est <i>beaucoup de romans</i> que Pierre a écrits. |

Ce blocage du clivage se manifeste uniquement quand le constituant nominal quantifié a la fonction d'objet direct. Dans les exemples (91) et (92), le clivage du constituant nominal quantifié résulte en une phrase acceptable.

- | | |
|--|--|
| (91) Pierre est venu <i>peu de fois</i> . | C'est <i>peu de fois</i> que Pierre est venu. |
| (92) Cet appareil a coûté <i>beaucoup d'argent</i> . | C'est <i>beaucoup d'argent</i> que cet appareil a coûté. |

C'est dire que l'adverbe quantifiant se rapportant à l'objet nominal, même quand il est contigu au constituant nominal qu'il quantifie, n'a pas encore entièrement coupé ses liens avec le verbe.

6 Conclusion et perspectives

6.1. La présente étude a mis en évidence deux similitudes entre *multum* en latin et *beaucoup* tel qu'il se développe à partir du moyen français, ayant trait à leurs contextes d'emploi.

- *Multum* et *beaucoup* peuvent quantifier dans le domaine nominal (*beaucoup de livres*) et dans le domaine verbal (*Marie a beaucoup travaillé*). Tout en ayant dans le dernier cas le statut d'adverbe, ils n'en ont pourtant pas tout l'éventail d'emplois car ils ne sont pas ou ne sont que rarement incidents à un adjectif ou un adverbe.
- En tant qu'expression de la quantification nominale, *multum* en latin, tout comme son successeur *mult* en très ancien français, peut se rapporter à l'objet direct ou au sujet de verbes ou constructions verbales inaccusatifs, mais n'est pas attesté auprès de sujets de verbes transitifs ou de verbes intransitifs inergatifs ni auprès de syntagmes nominaux obliques. *Beaucoup* émerge dans les mêmes contextes d'emploi en moyen français.

Nous avons soutenu l'hypothèse que ces deux propriétés rapprochant *multum* et *beaucoup* s'éclairent à partir de leur nature nominale. En tant que formes nominales, *multum* et *beaucoup* sont utilisés pour quantifier l'argument interne du verbe et peuvent être accompagnés dans cet emploi d'un génitif ou d'un complément en *de*. En quantifiant l'argument interne du verbe, ils quantifient le procès verbal en tant que tel et ils peuvent ainsi devenir adverbess à part entière sans être associés à une position argumentale. Ce n'est que dans un stade ultérieur qu'ils peuvent aussi quantifier un syntagme nominal qui n'est plus intégré dans le prédicat verbal et qu'ils deviennent ainsi déterminants nominaux à part entière. Ils maintiennent pourtant leur statut hybride, entre adverbe et déterminant nominal, quand ils sont associés à l'argument interne du verbe.

Cette étude diachronique éclaire non seulement les contraintes distributionnelles de *beaucoup*, mais elle permet aussi de préciser sa catégorisation morphosyntaxique dans ses différents contextes d'emploi en français moderne et de rendre compte de ses différences syntaxiques par rapport à des déterminants quantifiants comme *plusieurs*. Sur le plan sémantique, elle permet de comprendre dans quels contextes d'emploi *beaucoup* se comporte comme un quantifieur ordinaire, pouvant entrer dans des relations de portée.

6.2. Plusieurs pistes de recherche restent à explorer. En premier lieu, il convient de comparer *multum* / *beaucoup* à d'autres adverbes quantifiants ayant été rangés dans le même paradigme comme *peu*, *trop* (*peu*), *assez*, *tant*, *tellement*, *énormément*, ... sur la base de leur capacité de quantifier non seulement des noms, mais aussi des verbes, voire des adjectifs et des adverbes. Une analyse comparée des différents quantifiants montrerait que cette classe est moins homogène que l'on admet généralement. Ainsi, alors que *beaucoup* s'est bien implanté dans la sphère nominale en étant utilisé avec haute fréquence en tant que déterminant nominal du sujet préverbal voire comme pronom, *assez* reste plus ancré dans la sphère verbale et manifeste encore plus de souplesse dans la structure dite de 'quantification à distance'.

- | | |
|--|--|
| (93) a. Pierre a <i>beaucoup</i> travaillé. | Pierre a <i>assez</i> travaillé. |
| b. *Pierre a <i>beaucoup</i> montré <i>de patience</i> . | Pierre a <i>assez</i> montré <i>de patience</i> . |
| c. <i>Beaucoup</i> de filles ont dansé. | ?? <i>Assez</i> de filles ont dansé. (voir note 2) |
| d. <i>Beaucoup</i> ont dansé. | * <i>Assez</i> ont dansé. |

Ce statut plus adverbial de *assez* pourrait être appuyé par une étude diachronique. D'une manière plus générale, l'analyse ici proposée pour *multum* / *m(o)ult* / *beaucoup* devrait également être effectuée pour les autres expressions ayant été rangées dans le paradigme de la quantification verbo-nominale afin de dégager leurs propriétés catégorielles spécifiques.

Une seconde question scientifique qui mérite d'être approfondie est la tendance à la spécialisation catégorielle, évoquée à plusieurs étapes de l'évolution diachronique conduisant de *multum* en latin à *beaucoup* en français moderne. Dans le contexte des langues romanes, il est clair que cette spécialisation catégorielle a été conduite plus loin en français que dans les autres langues romanes. Aussi serait-il important de situer cette tendance dans l'ensemble des changements typologiques qui caractérisent l'évolution du latin au français moderne.

Corpora électroniques consultés

- Latin classique : *Itinera Electronica* (Université catholique de Louvain)
 Très ancien français : *Base du projet ANR « Corptef »* (ENS-LSH Lyon, CNRS UMR 5191 ICAR)
 Ancien français : *Base du français médiéval* (ENS-LSH Lyon, CNRS UMR 5191 ICAR)
 Moyen français : *Dictionnaire du moyen français* (CNRS UMR Atilf, Nancy)
 Français classique et moderne : *Frantext* (CNRS UMR Atilf, Nancy)

Références bibliographiques

- Abeillé A. & Godard D. (2003). The Syntactic Flexibility of Adverbs : French degree adverbs, in S. Muller (éd.), *Proceedings of the 10th International Conference on HPSG*, 26-46, CA : CSLI Publications.
- Abeillé A., Doetjes J., Molendijk A., de Swart H. (2004). Adverbs and Quantification, in Corblin F. & de Swart H. Eds, *Handbook of French Semantics*, 185-209, Stanford : CSLI.
- Adams J.A. (1976). A typological approach to Latin word order. *Indogermanische Forschungen* 77-90.
- Azoulay-Vicente A. (1989). Cas partitif et quantification à distance. *Recherches linguistiques* 18, 81-99.
- Battye A. (1991). Partitive and Pseudo-partitive Revisited: Reflections on the Status of *de* in French. *French Language Studies* 1: 21-43.
- Bauer B. (1995). *The Emergence and Development of SVO Patterning in Latin and French. Diachronic and Psycholinguistic Perspectives*. Oxford : Oxford University Press.
- Buridant C. (2000). *Grammaire nouvelle de l'ancien français*. Paris : SEDES.
- Carlier A. & Melis L. (2005). De la quantification adnominale à la quantification adverbale ? : perspectives diachroniques. *Verbum* 27, 361-382.
- Carlier A. & Melis L. (2006). L'article partitif et les expressions quantifiantes contiennent-ils le même *de* ? , in : G. Kleiber, C. Schnedecker, A. Theissen Eds. *La relation partie – tout* 449-464. Peeters : Louvain.
- Carlier A. (2004). Sur les premiers stades de développement de l'article partitif. *Scolia* 18, 115-146.
- Carlier A. (2006). *Grammaire, grammaticalization et référence*. Mémoire HDR.
- Carlier A. (2007). From Preposition to Article : the Development of the French Partitive Article. *Studies in Language* 31 : 1, 1-49.
- Chomsky N. (1981). *Lectures on Government and Binding*. Cambridge, Mass.: MIT Press.
- Combettes B. (1988). *Recherches sur l'ordre des éléments de la phrase en moyen français*. Thèse pour le doctorat d'Etat, Univ. de Nancy.
- Combettes B. (2001). L'émergence d'une catégorie morphosyntaxique : les déterminants du nom en français. *Linx* 45 : 117-126.
- Damourette J. & Pichon E. (1911-1940). *Des mots à la pensée : essai de grammaire de la langue française*, tome 6. Paris : d'Artrey.
- Doetjes J. (1997). *Quantifiers and Selection : On the Distribution of Quantifying Expressions in French, Dutch and English*. The Hague : Holland Academic Graphics.
- Doetjes J. (2008). Adjectives and Degree Modification, in McNally L. & Kennedy Ch. Eds. *Adjectives and Adverbs*. Oxford: Oxford UP, 123-155.
- Dowty D. (1979). *Word Meaning and Montague Grammar*. Dordrecht : Reidel.
- Dryer M. S. (1997). On the Six-way Word Order Typology. *Studies in Language* 21 : 69-103.
- Ernout A. & Thomas F. (1951). *Syntaxe latine*. Paris : Klincksieck.

- Fernald Th. B. (2000). *Predicates and Temporal Arguments*. New York, Oxford : Oxford University Press.
- Foulet L. (1965³ [1919¹]). *Petite syntaxe de l'ancien français*. Paris : Champion.
- Greenberg J. (1963). Some Universals of Grammar with Particular Reference to the Order of Meaningful Elements, in J. Greenberg Ed. *Universals of Language*, 73-113. Cambridge, Mass.: MIT Press.
- Grimshaw J. (1990). *Argument Structure*. Cambridge, Mass.: MIT Press.
- Gross M. (1977). *Grammaire transformationnelle du français: syntaxe du nom*. Paris : Larousse.
- Haïk I. (1982). On Clitic *en* in French. *Journal of Linguistic Research* 2, 63-87.
- Haspelmath M. (1998). Does Grammaticalization need reanalysis? *Studies in Language* 22: 315-251.
- Jackendoff R. (1993). The Role of Conceptual Structure in Argument Selection. *Natural Language and Linguistic Theory* 11, 279-312.
- Junker M.-O. (1995). *Syntaxe et sémantique des quantifieurs flottants tous et chacun*. Genève : Droz.
- Kayne R.S. (1977). *Syntaxe du français*. Paris : Seuil.
- Kayne R.S. (1984). *Connectedness and Binary Branching*. Dordrecht : Foris.
- Kennedy Ch. & McNally L. (2005). Scale Structure and the Semantic Typology of Gradable Predicates. *Language* 81.2 : 345-381.
- Kratzer A. (1995). Stage-level and Individual-level Predicates, in Carlson G. N. et al. Eds., *The Generic Book*, 125-175, Chicago : University Press.
- Krifka M. (1989). Nominal Reference, Temporal Constitution and Quantification in Event Semantics. In R. Bartsch, J. van Benthem, P. von Emde Boas Eds. *Semantics and Contextual Expression*. Dordrecht : Foris Publication.
- Krifka M. (1992). Thematic Relations as Links between Nominal Reference and Temporal Constitution, in I. Sag & A. Szabolcsi Eds. *Lexical Matters*, 29-53. CSLI Publications, Chicago University Press.
- Kupferman L. (2001). Quantification et détermination dans les groupes nominaux, in X. Blanco et al. (éds), *Détermination et formalisation*. Amsterdam : Benjamins.
- Langacker R. (1977). Syntactic Reanalysis, in Charles N. Li (éd.). *Mechanisms of Syntactic Change*, 59-137. Austin : University of Texas Press.
- Le Goffic P. (1993). *Grammaire de la phrase française*. Paris : Hachette.
- Lehmann C. (1990). The Latin Nominal Group in Typological Perspective, in Coleman, R. Ed. *New Studies in Latin Linguistics*. 203, Amsterdam : Benjamins.
- Lehmann W.P. (1973). A Structural Principle of Language and its Implications. *Language* 49, 47-66.
- Levin B. & Rappaport Hova M. (1995). *Unaccusativity: At the Syntax-Semantics Interface*. Cambridge, Mass.: MIT Press.
- Marantz A. (1984). *On the Nature of Grammatical Relations*. Cambridge, Mass.: MIT Press.
- Marchello-Nizia Ch. (1992). *Histoire de la langue française aux XIVe et XVe siècles*. Paris : Dunod.
- Marchello-Nizia Ch. (1999). *Le français en diachronie : douze siècles d'évolution*. Paris : Ophrys.
- Marchello-Nizia Ch. (2000). Les grammaticalisations ont-elles une cause? *L'information grammaticale* 67, 3-9.
- Marchello-Nizia Ch. (2006). *Grammaticalisation et changement linguistique*. Bruxelles : De Boeck.

- Maurel J.-P. (1985). Génitif et quantification. in Touratier Ch. Ed. *Syntaxe et latin*, 121-138. Aix-en-Provence : Presses de l'Université de Provence.
- Menge H. (2000). *Lehrbuch der lateinische Syntax und Semantik*. Darmstadt : Wissenschaftliche Buchgesellschaft.
- Milner J.-C. (1978a). *De la syntaxe à l'interprétation : quantités, insultes, exclamations*. Paris : Seuil.
- Milner J.-C. (1978b). Cyclicité successive, comparative et Cross-over en français (première partie). *Linguistic Inquiry* 9 :4, 673-693 (annexe 2).
- Muller C. (1995). De partitif et la négation, in : Forget D. et al. Eds. *Negation and Polarity : Syntax & semantics*, 253-270. Amsterdam : Benjamins.
- Obenauer H.-G. (1983). Une quantification non-canonique : la quantification à distance. *Langue française* 58, 66-88.
- Perlmutter D. M. (1978). Impersonal Passives and the Unaccusative Hypothesis. *Proceedings of the 4th Annual Meeting of the Berkeley Linguistics Society*. 157-189.
- Pinkster H. (1991). Evidence for SVO in Latin ?, in Wright R. Ed. *Latin and the Romance Languages in the Early Middle Ages*. London : Routledge.
- Riegel M. & al. (1994). *Grammaire méthodique du français*. Paris : PUF.
- Tenny C. (1994). *Aspectual Roles and the Syntax-Semantics Interface*. Dordrecht : Kluwer.
- Van Valin R. (1990). Semantic Parameters of Split Intransitivity. *Language* 66, 221-260.
- Vennemann Th. (1974). Topics, Subjects, and Word Order : From SXV to SVX via TVX, in J. Anderson & Ch. Jones Eds. *Proceedings of the 1st International Congress of Historical Linguistics*. Edinburgh, Sept. '93. Amsterdam : Benjamins, 339-376.
- Verkuyl H. J. (1972). *On the Compositional Nature of the Aspects*. Dordrecht : Kluwer.
- Williams E. (1981). Argument Structure and Morphology. *Linguistic Review* I:1, 81-114.
- Zimmermann M. (2002). Binominal *each*-constructions in German and English, in Zwart J.-W., Abraham W. Eds. *Studies in Comparative Germanic Syntax*, Amsterdam : Benjamins.